

ASSAINISSEMENT

Les PME font la course en tête

Face au durcissement des normes sur la qualité de l'eau, les communes sont contraintes de revoir leurs systèmes d'assainissement. Un marché prometteur pour les PME qui développent des technologies vertes innovantes

Avec 36 568 communes et un nombre incalculable de hameaux, la France remporte la palme de l'habitat dispersé en Europe. Une géographie particulière qui implique un aménagement du territoire complexe en matière d'assainissement. « Les leaders comme Veolia Eau ou Suez Environnement ont développé une grande

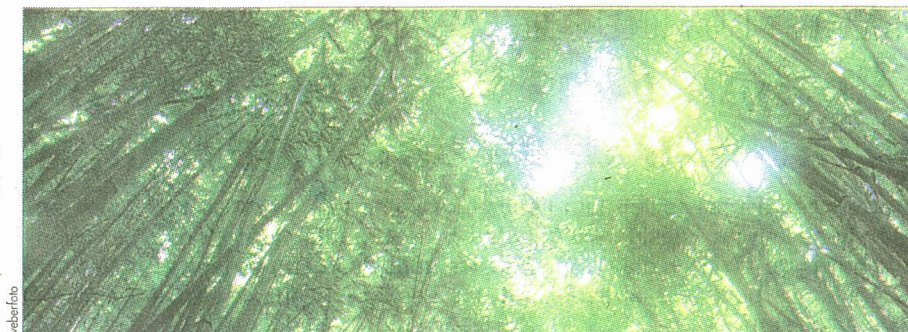
expertise pour les agglomérations mais ne s'intéressent pas aux communes de taille réduite, explique Martine Didier, directrice d'Ea-image (groupement de PME-PMI). Les PME ont tout naturellement leur carte à jouer sur ce marché. » Un secteur d'autant plus porteur que le durcissement des législations française (loi sur l'eau et les milieux

aquatiques votée en 2006) et européenne sur la qualité de l'eau contraignent les collectivités locales à mettre leurs installations en conformité avec de nouvelles normes.

Des structures décentralisées

D'après les experts, la facture s'élèverait à quelque 15 milliards d'euros pour les communes. Le hic : l'isolement de certaines habita-

tions parfois regroupées dans des hameaux de moins de dix maisons. « Plutôt que d'installer des centaines de kilomètres de tuyaux, les collectivités favorisent des structures décentralisées », poursuit Martine Didier. En effet, quand le coût du branchement sur le réseau collectif dépasse les 15 000 euros, l'assainissement non collectif, d'un



Nouvelle solution prometteuse : l'utilisation du bambou dans les techniques d'assainissement.

coût de 10 à 20 000 euros devient compétitif. « Les PME se montrent très réactives et développent des technologies particulièrement innovantes », poursuit la directrice d'Ea-image. Le marché pour ces entreprises

est considérable : environ 13 millions de Français habitent dans une zone non raccordable, soit 20 à 30% de la population rurale.

Cap sur les « greentech »

Délaissant tout dispositif faisant appel à des procédés chimiques, les PME ont axé leur recherche sur les technologies propres. Système robuste, peu coûteux, le lagunage remporte un vif succès auprès des petites communes. Cette phytoépuration consiste à faire circuler un effluent prétraité dans une succession de bassins peu profonds permettant à des micro-organismes aérobies (consommateurs d'oxygène) de dégrader la matière organique. Eau Pure (40 salariés pour un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros) et Val'Eaux Concept qui intègre dans ses bassins un lit planté de roseaux, sont des acteurs de poids dans le secteur. L'utilisation de ces plantes prend de l'ampleur dans l'assainissement non

collectif. Et pour cause : ce mode de traitement dispense de la phase de décantation des eaux usées domestiques. Plantés sur une masse filtrante, les roseaux obtiennent de grandes performances épuratoires. Entre autres spécialistes de l'assainissement par roselière, Alp'Apur, Epure Nature ou encore Klar Environnement.

De son côté, Phytorem a élaboré une nouvelle technologie : le bambou-assainissement, particulièrement efficace grâce aux qualités du bambou. Plante non gélique (elle résiste à -20°C), il s'adapte à toutes sortes de milieu et prélève de grandes quantités d'effluents liquides grâce à un réseau de racines très dense. Cette technologie prometteuse prend son essor dans l'Hexagone mais aussi à l'international. Après la Réunion, Phytorem compte planter ses racines dans l'océan Indien, en Asie, Afrique et Amérique latine.

ALICE FRAVAL ■